

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	23

Date de la Convocation  
22/01/2025

Date d'affichage  
22/01/2025

**OBJET**

RAPPORT D'ACTIVITE HBA –  
Politique de la ville

Séance du 30 janvier 2025 \_\_\_\_\_

L'an Deux Mil Vingt Cinq \_\_\_\_\_

Et le Trente \_\_\_\_\_

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme RAVET Véronique, Maire.**

Présents : RAVET V. - MILLET D. – GUILLAUBEZ C. – VINCENT B. – NIOGRET C. – PARNALLAND E. – BUFFAUT C. - COLOMBET M. – CERQUEIRA C. – FRATTER M. – PERDRIX T. – BARBIER M. – HASSOUN K. – MOREIRA J. – LADRE R. - BOURGEON A. - BOURDONNAY C - DE MATOS C.

Absents : ARMETTA C.– PARIS-CADET J. – GROSSIORD A.

Excusé : OZDEMIR Y.

Procuration est donnée par PITTION V. à RAVET V.

Procuration est donnée par PICHON H. à NIOGRET C.

Procuration est donnée par BARBERIS P. à COLOMBET M.

Procuration est donnée par KILIC D. à VINCENT B

Procuration est donnée par RHODET F. à FRATTER M.

Secrétaire de Séance : CERQUEIRA Carlos

**Rapporteur : Véronique RAVET**

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal, que depuis le 1er janvier 2018, la compétence Politique de la Ville a été transférée à l'Agglomération.

Il revient donc à Haut Bugey Agglomération, conformément aux articles L.1111-2 et L.1811-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (décret n° 2015-1118 du 3 septembre 2015) de présenter un rapport (ci-annexé) sur la mise en œuvre de la Politique de la Ville retraçant les actions menées sur le territoire, les orientations et programmes de nature à améliorer la situation.

Après le passage en Conseil Municipal à BELLIGNAT et à OYONNAX, ce rapport sera présenté en Conseil Communautaire et au Conseil Citoyen.

**Après avoir pris connaissance de ce rapport,**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le rapport sur la mise en œuvre de la Politique de la Ville retraçant les actions entreprises en 2024 et les conditions de leur financement telles que prévues par la loi

Suivent les signatures

Le Secrétaire  
Carlos CERQUEIRA



Le Maire,  
Véronique RAVET



Accusé de réception en préfecture  
001-210100319-20250131-2025\_01\_30\_05-DE  
Date de télétransmission : 31/01/2025  
Date de réception préfecture : 31/01/2025